



Collège Réeberg NERON

Avenue Gustave CHARLERY
97354 REMIRE MONTJOLY
0594 28 32 59
0594 28 31 94
Email : 9730370p@ac-guyane.fr
Siren : 199.732.678 – Siret : 489127159 0001



Consignes de passation de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet

SESSION 2019

Cette épreuve orale est l'une des **trois épreuves obligatoires** de l'examen terminal et se présente sous la forme d'un entretien oral de 15 minutes devant un jury constitué d'un binôme d'enseignants.

ACCUEIL DES CANDIDATS

Dès l'entrée dans la salle d'examen, le candidat doit présenter sa convocation, sa pièce d'identité ou à défaut son carnet de correspondance. Tout incident doit être signalé au dos de la grille d'évaluation.

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des **projets qu'il a mené au cours des EPI** du cycle 4, dans le cadre de l'un des **parcours éducatifs** qu'il a suivi ou un **projet Histoire des arts**.

STRUCTURE DE L'ÉPREUVE

L'oral se déroule en **2 temps** :

- **exposé de 5 minutes** par le candidat
- **entretien de 10 minutes** avec le jury

La durée totale de l'épreuve **ne peut dépasser 15 minutes**.

L'épreuve peut être **collective**, 2 à 3 candidats, dans ce cas :

- **exposé de 10 minutes** durant lequel **chaque candidat intervient**
- **entretien de 15 minutes** avec l'ensemble du groupe. Le jury veillera à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet

Certains candidats bénéficient d'un **temps aménagé** :

- **exposé de 7 minutes maximum** par le candidat
- **entretien de 13 minutes maximum** avec le jury

ÉVALUATION (cf grille d'évaluation)

Cette épreuve est évaluée sur **100 points** :

- **40 points** pour la **technique de l'exposé** (dont 10 points pour support numérique)
- **25 points** pour la **maîtrise de l'expression orale**
- **35 points** pour la **maîtrise du sujet**

Ce sont donc la **démarche de projet** et la **forme des propos tenus** par le candidat qu'il convient d'évaluer prioritairement.

La note obtenue par le candidat ne doit en aucun cas lui être communiquée. Elle est saisie par le chef du centre d'examen dans l'application « Cyclades ».

Il est demandé au jury de **mettre le candidat en confiance** et d'**avoir une évaluation bienveillante**.

Note importante

Suite à la décision prise lors du conseil pédagogique du 16 avril 2018, les candidats ont jusqu'au 23 mai 2018 pour remettre leur fichier numérique. **Il ne leur est donc pas permis d'utiliser leur clé USB le jour de l'épreuve.**

La Principale
du collège Réeberg Néron
V. MAGNE